

## La lutte contre le terrorisme au Sahel

L'incapacité à substituer les pouvoirs locaux défailants met en évidence les limites du rôle politique et militaire de l'intervention, de plus en plus impopulaire, de la France.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

**E**ngagée depuis 2013, l'intervention militaire de la France dans ses anciennes colonies du Sahel est de plus en plus contestée, non seulement parce qu'elle n'a pas réussi à stabiliser la zone, mais aussi parce qu'elle ne répond pas aux véritables défis de la région. Récemment, le président Emmanuel Macron a ainsi fini par admettre, publiquement, que Paris n'avait pas pour but de substituer à des États défailants.

Un tel constat aurait en réalité pu être fait dès 2013. En effet, les soldats de l'Opération Barkhane n'ont jamais eu les moyens, ni financiers, ni politiques, de combler la vacance des pouvoirs publics dans les zones rurales et reculées, où sévissent les groupes djihadistes. Focalisé sur la question du terrorisme, leur déploiement a donné à cet égard le sentiment assez désespérant de chercher encore et toujours, à colmater des brèches pour éviter le pire.

Le problème tient, entre autres, à l'incapacité des militaires locaux de prendre le relais. Gangrénées par la corruption et le népotisme, la plupart des armées de la région manquent de rigueur professionnelle. Sous-équipés et mal payés, les hommes du rang sont souvent démotivés. Les pays dits du G5 Sahel, à savoir « le Groupe des Cinq » que constituent le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, n'échappent pas non plus aux habituels problèmes de coordination entre des forces disparates. Ils ont notamment la réputation de coopérer plus facilement avec la France qu'entre-eux.

En effet, les États en lice poursuivent chacun leur propre agenda politique, sous l'égide de régimes de nature très différente, civils ou militaires. Certains d'entre eux entretiennent aussi de vieux contentieux, un problème que l'on retrouve d'ailleurs dans la plupart des coalitions antiterroristes, par exemple contre les Chebab de la Corne de l'Afrique, où la Somalie n'a jamais vraiment réglé ses différends frontaliers avec le Kenya et l'Éthiopie. Historiquement, le Mali a, en l'occurrence, connu divers conflits avec la Mauritanie et le Burkina Faso. Son nationalisme sourcilieux explique ainsi pourquoi, en 2013, Bamako a d'abord refusé à Nouakchott le droit de déployer des troupes sur son territoire et de former un bataillon de casques bleus

dans la forêt de Wagadou, un maquis d'Al Qaida au Maghreb islamique le long de la frontière entre les deux pays.

### Le défi de la durée

**S**ur le plan stratégique, le principal défi est en fait d'occuper durablement les territoires repris aux insurgés dans des espaces immenses. La présence de l'État au niveau le plus fin, est indispensable pour prendre le relais du militaire. Assignant aux soldats une fonction civilisationnelle de développement rural, le fameux maréchal Hubert Lyautey (*Du rôle colonial de l'armée*, 1900) cultivait ainsi la métaphore et comparait le Sahara à un terrain vague, qu'il fallait désherber pour « y semer le bon grain [qui le rendrait] réfractaire à l'ivraie ». Face à la souveraineté d'États indépendants depuis les années soixante, une telle approche n'était cependant plus possible pour la France en 2013. Confier la gestion des zones de conflits aux soldats de Barkhane, qui plus est, aurait encore davantage attisé les susceptibilités nationalistes contre l'ancienne puissance coloniale, en particulier dans des pays de forte tradition anti-impérialiste, comme le Mali et le Burkina Faso.

Sur le plan politique et diplomatique, il n'est donc pas évident que la France ait été la mieux placée pour intervenir au Sahel. Sa proximité linguistique avec les pays de la région, d'abord, est assez limitée. Concrètement, seule une petite minorité de la population parle effectivement la langue de Molière. De plus, l'armée française connaît surtout le terrain au Tchad et, dans une moindre mesure, au Niger et en Mauritanie. Du temps de la guerre froide, en revanche, le Mali et le Burkina Faso avaient interrompu leur coopération militaire avec l'ancienne puissance coloniale. C'est la « guerre globale contre le terrorisme » qui a permis à l'armée française de renouer des liens opérationnels avec ces deux pays.

Sur le plan économique, il n'est pas non plus évident que le dispositif de Barkhane était particulièrement « bon marché », contrairement à un argument souvent entendu relativement aux centaines de milliards de dollars investis

Marc-Antoine Pérouse de Montclos, directeur de recherches, Institut de recherche pour le développement, Paris. Dernier ouvrage paru : *Une guerre perdue : la France au Sahel*, Paris (JC Lattès, 2020).



Carte du désert du Sahara et de la région du Sahel./GETTY IMAGES

en vain par les Américains en Afghanistan. Les estimations officielles, qui restent inférieures au milliard d'euros par an, ne prennent pas en compte les dépenses civiles liées à l'opération, pas plus que l'entretien de bases permanentes au sud du Sahara depuis la période des indépendances ; sans ces dernières, le coût d'un déploiement outre-mer aurait été autrement plus élevé. Si l'on y ajoutait la coopération militaire avec les armées de la région, l'investissement dans la lutte contre le terrorisme au Sahel avoisinerait en réalité les deux milliards d'euros, quatre fois plus que les montants annuels de l'aide humanitaire allouée aux pays de la zone. Un tel fardeau n'est sûrement pas négligeable en période de pandémie et de récession. À cela s'ajoute un « prix du sang », qui ne cesse de s'alourdir : en huit ans, de 2013 à 2021, l'armée française a perdu plus de 50 militaires au Sahel, davantage que les troupes britanniques lorsqu'elles sont parties à la conquête du Nigeria, pays, cependant, plus peuplé, entre 1899 et 1914.

Surtout, la prolongation *ad vitam aeternam* de l'Opération Barkhane a provoqué un phénomène d'usure. Avec le temps, les troupes françaises ont fini par être perçues comme des forces d'occupation, aux yeux de certains segments de la population. Désormais, les théories conspirationnistes sur les intentions cachées de l'ancien colonisateur, abondent sur les réseaux sociaux. Parfois relayées à un niveau officiel, au détour d'une conférence de presse, elles touchent notamment les élites, confirmant les études selon lesquelles les rumeurs circulent dans tous les milieux, et non seulement dans les couches populaires (Denis Tull, « Contester la France au Mali », *Critique Internationale*, 2021). Sur le terrain, les incompréhensions ont été d'autant plus vives que les soldats de Barkhane n'avaient pas pour mandat de protéger les civils, mais uniquement de lutter contre des groupes qualifiés de terroristes. Les ba-

vures n'ont pas non plus arrangé la réputation de l'ancien colonisateur. À Bounty, dans le centre du Mali, début 2021, les militaires de Barkhane ont ainsi nié avoir bombardé des civils, alors que les témoignages recueillis par les enquêteurs des Nations unies montraient le contraire.

### L'impopularité grandissante de la France

À l'Élysée, on préfère certes minimiser la montée du sentiment anti-français, ou bien la mettre sur le compte de manœuvres hostiles de la part de la Turquie ou de la Russie. Certains vont même jusqu'à en nier les impacts stratégiques. Sur le plateau de Canal Plus, un contrôleur général des armées, Daniel Hervouët, déclarait ainsi, le 26 novembre 2019 : « La France au Sahel, la population ne l'aime pas. Mais ça n'a aucune importance. Ça a surtout un impact sur l'opinion en métropole » (cet ancien officier des forces spéciales et du renseignement est par ailleurs l'auteur d'un livre au titre révélateur : *Besoin d'autorité*).

Au Sahel, on se demande pourtant comment la France pourrait se passer du soutien des civils, pour gagner la guerre contre des groupes immergés dans la population. La bataille des cœurs et des esprits est loin d'être gagnée à cet égard. En effet, les populations locales soupçonnent l'ancienne puissance coloniale de vouloir mettre la main sur des ressources minières insoupçonnées et de chercher à perpétuer sa domination sur des marchés qui, en réalité, sont peu solvables. En cela, elles rejoignent l'avis de certains chercheurs, selon lesquels les interventions militaires de la France en Afrique ont été partiales et intéressées (Bruno Charbonneau, *France and the new imperialism*, 2008).

Ainsi, les soldats des opérations Serval en 2013, puis Barkhane à partir de 2014 ne sont pas perçus comme

neutres. Au contraire, ils sont suspectés d'avoir débarqué au Mali pour conforter l'indépendance de leurs alliés touarègues. À meilleure preuve, arguent les nationalistes à Bamako, l'ancien colonisateur n'a jamais caché sa sympathie pour les « hommes bleus » du désert, guerriers dont il a souvent évoqué la bravoure avec une certaine dose de nostalgie et de romantisme. Toujours prompts à dénoncer les atrocités des terroristes, les autorités françaises n'ont en l'occurrence rien dit des pillages, viols, exécutions sommaires et recrutements d'enfants-soldats par les séparatistes en 2012... Au contraire, leurs services secrets ont été accusés d'avoir soutenu les indépendantistes « laïcs » du Mouvement national de libération de l'Azawad pour contrer la montée en puissance des groupes djihadistes, en 2012. Désireuse d'éviter les massacres de civils par des militaires assoiffés de vengeance, l'armée française a même interdit aux troupes maliennes de remonter en 2013 sur Kidal, fief des séparatistes touarègues dans le Nord. À l'époque, le président Ibrahim Boubacar Keïta a d'ailleurs dénoncé publiquement cette obstruction.

Lors des négociations de paix conduites en 2015, Paris a ensuite été accusé de favoriser les Touarègues, au détriment des populations sédentaires et noires comme les Songhaïs, les Peuls et les Bellas, majoritaires dans le Nord du Mali. De l'aveu même d'un ancien ambassadeur de France au Mali, Nicolas Normand (*Le Point*, 30 mars 2021), l'Élysée a ainsi adopté deux poids et deux mesures en restant silencieux sur les manœuvres dilatoires des rebelles tout en critiquant les lenteurs du gouvernement à Bamako, qui a refusé d'appliquer les termes de l'accord finalement signé à Alger. En 2020, Paris a par ailleurs fait preuve de maladresse en utilisant un mot de la langue tamachek des Touarègues, *Takuba* (« Sabre »), pour baptiser le regroupement des forces spéciales européennes appelées à venir en renfort des soldats déjà déployés sur le terrain.

### Le soutien à des régimes autoritaires et corrompus

**L**e problème est aussi que la poursuite de l'opération Barkhane a conforté l'idée que la France était intervenue au Sahel pour soutenir des régimes impopulaires mais inféodés à l'Élysée. En effet, le maintien de la présence des soldats français a déchargé les pouvoirs en place de leurs responsabilités politiques, sécuritaires et sociales. Le phénomène, observé au Tchad dès les années soixante, est connu depuis longtemps : en servant d'assurance-vie à des présidents africains en difficulté, les interventions militaires de l'Élysée ont dissuadé les autorités locales d'améliorer leur gouvernance, de réformer leurs



Un homme achète un journal dont la une annonce la fin de l'opération Barkhane décidée par Macron. Bamako, le 11 juin 2021./ANNIE RISEMBERG/AFP/GETTY IMAGES

armées et d'engager des négociations sérieuses avec les groupes rebelles. Au fil du temps, la prolongation de l'opération Barkhane a ainsi obligé les soldats français à se substituer à des États défaillants. Ce faisant, elle les entraîne insidieusement dans d'infinis problèmes de gestion des zones de conflits : un « débordement de mandat » que les Américains appellent *mission creep*.

Les contradictions de la politique de la France au Sahel n'en sont que plus criantes. D'un côté, il est généralement admis que la solution aux divers conflits du Sahel réside dans le « renforcement des capacités » des États de la zone, une manière polie de souligner la nécessité de réformer leur gouvernance en profondeur. D'un autre côté, l'Élysée évite d'admettre publiquement les limites de sa politique de substitution à des régimes inefficaces, corrompus et souvent autoritaires.

Dans un récent rapport parlementaire, les députées Sereine Mauborgne et Nathalie Serre contestent ainsi la vision selon laquelle les gouvernements sahéliens seraient « maintenus au pouvoir grâce à la seule présence des forces internationales » (Rapport d'information sur l'Opération Barkhane, 2021). Dans le même temps, elles soutiennent qu'en cas de départ de l'armée française, « l'ensemble de l'édifice construit en faveur de la stabilisation du Sahel s'effondrerait » ... « comme un château de cartes ». Et d'ajouter sans sourciller : « il n'y a aujourd'hui aucune solution sans Barkhane ».

### Des parlementaires aux abonnés absents

**M**inimisant la capacité de résilience des Africains, le propos est tout à fait significatif de l'idée que l'ancienne puissance coloniale se fait du caractère indispensable de sa présence au Sa-

hel. Depuis 2013, les très rares rapports parlementaires sur les opérations Serval, puis Barkhane, se sont montrés particulièrement peu critiques à cet égard. Menés tambour battant, ils n'ont pas reposé sur des enquêtes de terrain et se sont essentiellement basés sur l'audition des principaux maîtres d'œuvre des interventions militaires. Sans craindre les conflits d'intérêts, ils n'ont pas non plus cherché à recouper leurs informations, pour prendre un peu de recul avec les récits officiels.

À l'issue d'une visite éclair de quatre jours à Gao et Niamey, le rapport écrit par les députées Sereine Mauborgne et Nathalie Serre a surtout écouté les avis des diplomates et des milieux sécuritaires. En France, il n'a pas jugé utile d'entendre certains des spécialistes les plus connus des affaires du Mali, sans même parler des habitants des pays concernés. En revanche, il a trouvé le moyen d'auditionner Bernard Lugan, un historien du Rwanda et un africaniste d'extrême droite, dont les thèses étaient si radicales que même le ministère de la Défense avait dû, en 2015, mettre un terme à ses cours à l'École militaire de Saint-Cyr.

Ainsi, les députés français ont été autrement moins pugnaces que leurs homologues américains ou britanniques, dont les enquêtes ont abouti à des conclusions sévères sur les « postulats erronés » et les résultats pour le moins décevants des interventions militaires engagées en Irak, en Afghanistan ou en Libye. Il est vrai que l'Élysée est habitué depuis longtemps à aider des gouvernements corrompus et autoritaires en Afrique subsaharienne. Véritable cas d'école au Sahel, le Tchad le montre à sa manière. Dès 1965, cinq ans après l'indépendance, l'armée française a en effet commencé à s'y engager dans le cadre d'une guerre « qui n'avait d'autre raison que de soutenir un régime absurde », selon la formule d'un ancien officier méhariste qui resta dans le pays jusqu'en 1974 et qui fut témoin des exactions de la soldatesque de Ndjamen (Jean Chapelle, *Nomades noirs du Sahara*, 1982). À partir de 1969, Paris a aussi intensifié sa coopération civile pour essayer de pallier aux défaillances du gouvernement en place. L'Élysée a alors mis le doigt dans un engrenage infernal et l'expérience a fait long feu. En 1979, la guerre atteignait la capitale et, l'année suivante, les troupes françaises devaient quitter Ndjamen, à la demande quasiment unanime des belligérants. À l'époque, l'ambassade de France a dû également fermer ses portes et transférer son personnel au Cameroun.

### Des lendemains incertains

**D**epuis lors, les leçons n'ont visiblement pas été apprises. Comme autrefois, la France a littéralement porté à bout de bras le régime d'Idriss Déby, qui a pris le pouvoir par la force des armes à Ndjamen en 1990 et qui a fini par être tué au com-

bat en 2021, peu après s'être autoproclamé maréchal. Au fil du temps, Paris s'est ainsi retrouvé à payer les fins de mois des fonctionnaires tchadiens, alors que le gouvernement s'appliquait à détourner sa propre rente pétrolière. En 2008, la France envoyait même l'armée de l'air bombarder des colonnes rebelles qui s'approchaient dangereusement du palais présidentiel. Pour autant, sa politique de coopération civile et militaire a surtout visé à éviter le pire... sans vraiment y parvenir.

De fait, il n'y a pas vraiment de plan B, maintenant que le « maréchal président » a été tué dans des circonstances mal éclaircies, peut-être par ses propres hommes. Les institutions de l'État tchadien sont toujours aussi fragiles et les querelles autour de la succession d'Idriss Déby pourraient fort bien se terminer en bataille rangée dans les rues de Ndjamen. La leçon vaut pour l'ensemble de la zone, notamment au Mali, où des putschistes viennent de destituer d'autres militaires.

L'impossibilité de se substituer à des pouvoirs défaillants met finalement en lumière l'impuissance de la France au Sahel. Elle souligne également l'ampleur de la tâche à venir dans une région qui connaît une très forte croissance démographique. Les pays du G5 Sahel comptent parmi les plus pauvres du monde. La capacité d'action de leurs États est à l'avenant avec, en moyenne, moins de 10 fonctionnaires pour 1 000 habitants et une dépense publique inférieure à 200 euros par citoyen et par an, contre, respectivement, 90 fonctionnaires et 6 000 euros en France. Concrètement, cela signifie que l'engagement militaire de la communauté internationale n'y suffira pas. En effet, le problème est fondamentalement politique, dans des pays qui sont aussi gangrenés par la corruption, la mauvaise gouvernance et les violations des droits de l'homme. La crise est d'ordre structurel et la réponse aux innombrables défis de la région est d'abord entre les mains des Sahéliens.

Ce constat pose évidemment de nombreuses questions sur le rôle que les pays membres de l'Union européenne peuvent continuer de jouer, à l'heure où l'Élysée entreprend d'alléger son dispositif dans la zone. Devant les sénateurs, la ministre française des Armées, Florence Parly, avait déjà évoqué, en juin 2020, la possibilité de remettre en cause l'engagement militaire international en cas de poursuite des violations des droits de l'homme par les États sahéliens. Suite au dernier putsch à Bamako, Paris a ensuite annoncé début juin 2021 une interruption temporaire de ses opérations conjointes avec l'armée malienne. Les activités de la force Takuba, initiée par la France et composée d'unités de forces spéciales européennes, ont également été suspendues. Aujourd'hui, l'Union européenne va devoir donc s'adapter aux options retenues, qui n'en soulignent que mieux les impasses structurelles de l'opération Barkhane. ■